

PROCES-VERBAL CONSEIL D'ETABLISSEMENT du 20 novembre 2018
L.F.I.G.P – Salle de réunion du bâtiment administratif, Academic City

Présents :

Membres de droit :

M. CHARLERY, Proviseur
M. HERRIAU, Secrétaire Général - DAF
M. LAUZIERE, Proviseur-Adjoint
M. LENOGUE, Proviseur-Adjoint
Mme VERBRUGGHE, Directrice Maternelle Oud Metha
M. CHARTRES, Directeur Primaire Sharjah
Mme BENGHALIA, Conseillère Principale d'Education
Mme SCIORTINO, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle

Collège des personnels enseignants :

Mmes CANGA VALLES, SUQUET, PRUD'HOMME, DUPONT-DESHAYES,
Mrs BOUZAOUI, BREARD,

Collège des personnels non enseignants :

Mmes KANSO, MARQUES, HAFID

Collège des élèves:

M. Angelo VITALE
M. Chahin HAMDAR

Collège des parents :

Mmes SAMIR, HENRIQUET, ALLARD LATOUR, IBENBRAHIM, GERMOUNI
M. DANVIN

Membres du conseil de gestion :

Mmes MEUNIER, AVOT

Personnalité locale :

M. CHALHOUB

Conseillers consulaires:

Mrs ACHKAR, THEVENOT, RIGAUD, GUERAICHE

Invité:

M. VINCIGUERRA

QUORUM ATTEINT

Excusés :

Mme RABIA, Consule Général de France à Dubaï
M. BAUTMANS, conseiller consulaire
Mme MENGUY, Directrice Élémentaire Dubaï,

Secrétariat de séance : Mme Yosr KANSO



Ouverture de la séance par M. CHARLERY – 17h00

M. Charlery souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement. Il remercie Mme Corradi pour la retranscription du procès-verbal du 07/10/2018 puis demande à l'assemblée un volontaire pour prendre en charge le secrétariat. La tâche est confiée à Mme Yosr KANSO.

Ordre du jour

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Adoption du procès-verbal du dernier conseil d'établissement du 07/10/2018
- 3- Adoption du règlement intérieur du conseil
- 4- Validation des comptes rendus des conseils d'école d'Oud Metha, Sharjah, Academic City 2
- 5- Composition des diverses instances et commissions.
- 6- Protocoles d'évaluation des épreuves d'EPS au baccalauréat session juin 2019.
- 7- Rentrée 2019-carte des emplois de résidents.
- 8- IMP-Revalorisation Missions des Coordonnateurs de disciplines du secondaire
- 9- Proposition initiale de calendrier scolaire année 2019/2020
- 10- Questions diverses.

1 - Adoption de l'ordre du jour

M. le proviseur relit l'ordre du jour et le soumet à l'assemblée pour vote.

Il est adopté à unanimité

2 - Adoption du procès-verbal du dernier conseil d'établissement du 7 octobre 2018.

Quelques remarques avant le vote sont énoncées :

Il est demandé de corriger et remplacer "aux procédures " par " selon les procédures ".

Les présents et absents lors du précédent conseil d'établissement n'apparaissent pas dans le procès-verbal.

Mme Germouni, représentante des parents, précise qu'il manque le mot de remerciement de ses prédécesseurs à la fin « remerciements de l'équipe sortante ».

Aussi elle ajoute que de son point de vue, le compte rendu ne reflète pas l'intégralité des débats, et des échanges qui ont eu lieu lors du précédent Conseil.

Elle demande à vérifier les effectifs annoncés lors du dernier Conseil d'établissement. Il lui semble qu'il y a distorsion entre ceux annoncés en séance et ceux consignés dans le procès-verbal. M. le proviseur annonce qu'il vérifiera.

M. Charlery soumet le procès-verbal au vote : **adopté à l'unanimité**

3- Adoption du règlement intérieur du conseil

M. Charlery précise qu'il revient au nouveau conseil d'établissement d'adopter le règlement intérieur de cette instance. Le document existe déjà dans l'établissement et est amené à évoluer. Il est soumis à des discussions à des échanges.

Ce document fixe le mode de fonctionnement de l'instance pour les prochaines séances.

Aucun commentaire ne vient enrichir le débat. M. le proviseur soumet le document pour approbation.

Adoption du règlement à l'unanimité

4-Validation des comptes rendus des conseils d'école d'Oud Metha, Sharjah, Academic City 2

M. Rigaud, conseiller consulaire, précise que sur le PV du conseil d'école d'AC2, « décembre 2019 » est à rectifier « en décembre 2018 »

Adoption du PV à l'unanimité

M. le proviseur remercie M. Lauziere d'avoir tenu le conseil d'école d' AC2

PV d'Oud Metha adopté à l'unanimité

PV de Sharjah adopté à l'unanimité

5- Composition des diverses instances et commissions.

M. Charlery procède ensuite à l'installation du conseil et des commissions selon la circulaire 1548 du 20 juillet 2018 qui fixe l'organisation du fonctionnement des instances des établissements français à l'étranger relevant de l'AEFE.

M. le proviseur rappelle que le conseil d'établissement est composé aujourd'hui de 27 membres
9 membres de droit de l'administration ;
9 membres représentants des personnels ;
9 membres des usagers : 6 parents et 3 élèves.

Cf : tableau des commissions et comités.

Concernant l'instance du conseil d'école, M. Charlery précise qu'au second degré habituellement un représentant par discipline de 3eme est présent.

Mme Canga Valles souligne que les professeurs principaux représentent plusieurs disciplines. Il avait été demandé à rajouter un professeur de sciences SVT qui participera à cette liaison.

M. Charlery valide ainsi : donc l'ensemble des PP renforcé par un professeur de SVT.

Concernant la cellule de formation continue, M. le proviseur précise qu'elle a été réunie déjà 2 fois en 1 trimestre. Cette instance est chargée de réfléchir et faire des propositions de formation dans le cadre de la formation continue mise en place par L AEFE.

M. Charlery informe le conseil que 3 commissions ne sont pas des instances telles que définies dans la circulaire 1548 du 20 juillet 2017

Ce sont des commissions internes : transport, restauration et uniformes

M. Chalhoub, personnalité qualifiée demande s'il n'est pas souhaitable de rajouter des élèves à ces commissions.

M. Charlery dit ne pas avoir d'opposition, ce sont des commissions internes. 2 représentants d'élèves se désignent.

Mme Canga Valles, représentante des personnels, demande à inclure 1 enseignant ou 2 à la commission de restauration.

M. Charlery soutient l'idée que cela enrichit les réflexions, il n'y a aucun souci.

Pour chaque commission, le conseil acte la composition suivante : 4 parents 2 élèves et 3 à 4 enseignants.



Les commissions sont validées à l'unanimité.

6- Protocoles d'évaluation des épreuves d'EPS au baccalauréat session juin 2019.

M. Charlery passe la parole à M Lauzière, proviseur adjoint.

M. Lauzière indique que les protocoles sont proposés par l'équipe EPS et seront validés ensuite par une commission au niveau de l'académie partenaire.

Les dates sont projetées au vidéo projecteur.

Protocoles d'évaluation des épreuves d'EPS au baccalauréat session juin 2019 :

Les dimanches 25 novembre 2018, 03 mars 2019 et 19 mai 2019

Les épreuves sont : Sauvetage, acrosport, badminton, et 3 x 500 m

Rattrapage : 04 décembre 2018, 12 mars 2019, 26 ou 27 mai 2019

Les lundis 26 novembre 2018, 04 mars 2019 et 20 mai 2019

Les épreuves sont : Natation, danse, volley-ball, acrosport, badminton, sauvetage, 3 x 500 m

Rattrapage : 04 décembre 2018, 12 mars 2019, 26 ou 27 mai 2019

7-Rentrée 2019-carte des emplois de résidents.

M. Charlery rappelle que statutairement il doit recueillir l'avis du CE sur la carte des emplois résidents pour la rentrée 2019. Pour mémoire la situation actuelle fait ressortir la présence de 49 postes résidents pour l'ensemble de l'établissement.

Pour mémoire aussi et pour information des nouveaux élus, la rentrée de septembre 2018 s'est effectuée avec 2 postes de lettres restés vacants.

Les 2 postes de lettres qui ont été soumis à un recrutement local.

L'enjeu est de maintenir ces postes qui sont restés vacants sur des supports résidents. Plusieurs postes sont fermés dans l'ensemble du réseau pour des raisons budgétaires essentiellement.

Les postes sont maintenus gelés suite à des négociations avec l'AEFE. 2 postes étaient visés par la fermeture.

M. le proviseur souligne le geste d'accompagnement de l'établissement par l'Agence en conservant ces deux postes gelés au crédit du lycée. Il rassure en disant que le lycée pourra faire la rentrée 2019 avec le maintien des 49 postes.

Mme Canga-Valles pose une question concernant le poste d'expatrié de Mme Peran qui quitte ses fonctions à la fin du mois d'août 2019 et qui ne sera pas avec nous à la rentrée de septembre 2019. Ce poste est un poste d'expatrié. Elle s'enquiert de savoir ce que ce poste va devenir et s'il sera reconduit poste résident ? Fléché lettres classiques puisque notre collègue est en lettres classiques ou est-ce que c'est un poste qui sera condamné à disparaître ?

M. Charlery : c'est un poste qui va rester en poste local, pour la rentrée prochaine. Le poste expatrié lettres a été fléché vers une autre discipline : la discipline technologie.

Le nombre de postes pour l'établissement ne change pas.

Il s'agit pour le poste de Mme Peran d'une transformation, puisqu'il y a un enseignant de lettres sur un support EMCP2 dans la zone et qu'il n'y en a pas en technologie. 4 postes sont maintenus en expatrié pour le LFIGP.

M. Bouzaoui, représentant des personnels questionne le devenir des titulaires non-résidents qui souhaiteraient se « résidentialiser » ?

M. Charlery répond en disant que s'il y a des postes qui venaient à se libérer, ces collègues pourront postuler.

M. Chalhoub demande quelle est la prévision d'effectifs pour la rentrée prochaine.

M. Charlery répond que les inscriptions sont ouvertes depuis 10 jours. C'est trop tôt pour faire des annonces. Dans les projections, il y a tout lieu d'être à fait positif puisque la montée mécanique de nos cohortes nous laisse envisager qu'on peut repartir sur une base de 2880 élèves.

Si des augmentations ont lieu, elles seront très limitées dans la mesure où beaucoup de nos sites sont à leur capacité maximum, à Oud Metha, à AC2, et sur certains niveaux au secondaire.

Un des représentants élèves fait remarquer que par rapport aux effectifs des élèves, si celui-ci augmente comme dit par M le proviseur avec la création d'une terminale et d'une nouvelle 3ème, il faudrait penser à investir dans le foyer et l'agrandir.

M. Charlery rétorque qu'une réorganisation à l'intérieur du foyer est à envisager. Le CVL peut y réfléchir. Techniquement un agrandissement n'est pas envisageable aujourd'hui.

Adoption de la carte des supports résidents pour la rentrée 2019 à l'unanimité.

8-IMP-Revalorisation Missions des Coordonnateurs de disciplines du secondaire

M. Charlery reprend la circulaire sur les rétributions des missions particulières du 3 octobre 2018. Il souhaite pouvoir proposer une revalorisation des missions des coordinateurs des disciplines du secondaire.

Lors du dernier conseil, la liste des missions a été arrêtée et nous avons fait la proposition d'une IMP pour cette mission, soit 1250 euros annuels.

Le proviseur aurait souhaité pouvoir solliciter le Conseil et demander une revalorisation à 2 IMP pour la coordination des disciplines dans les disciplines dont les programmes interviennent sur le collège et sur le lycée et sur les examens de baccalauréat.

Mme Canga-Valles indique que les représentants des personnels sont gênés par le non-respect du principe d'égalité. Certaines disciplines concentrent très peu d'enseignants mais la charge de travail reste assez importante avec la nouvelle réforme, QUALEDUC, KHDA, ... donc ce sont des collègues qui s'investissent aussi, qui gèrent les examens, ... la seule différence c'est qu'ils font partie des disciplines où il y a 3/4 enseignants.

M. Charlery rétorque que c'est pour cela qu'il faut rester sur l'idée du collège/ lycée, nous parlons d'équipes lourdes sans cesse sollicitées (exemple : sciences, histoire géographie). La charge de travail est différente.

18h08 M Bouzaoui demande 1 suspension de séance de quelques minutes.

Reprise de la séance quelques minutes plus tard.

Adoption de la revalorisation de l'IMP coordination disciplinaire à l'unanimité

M. Charlery passe la parole à Mme Sciortino, Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle. Mme Sciortino s'excuse du retard, et rajoute qu'elle est basée à Abou Dhabi, et qu'elle a pris ses fonctions il y a 15 jours.

Mme Sciortino

« C'est un grand plaisir d'avoir pu rejoindre cette réunion malgré mon retard. Depuis 15 jours que je suis ici, j'ai eu l'occasion de me rendre sur le site de l'école de Sharjah et le site d'Academic city et



j'espère prochainement pouvoir voir le site d'Oud Metha.

Ce que je peux dire, ce qui me frappe en tant que Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle en arrivant aux Emirats Arabes Unis, c'est l'ampleur, la qualité du réseau, des établissements français ici aux Émirats Arabes Unis, et dans tous ces établissements évidemment la place du lycée Georges Pompidou qui est un des fleurons de notre dispositif. Un fleuron parce que j'y vois le souci de l'excellence et l'engagement très fort des parents dans la vie de l'établissement. Sachez en tout cas qu'en tant que Conseillère de Coopération et d'Action Culturelle à l'Ambassade je serai très présente, à votre écoute, attentive, et surtout soucieuse d'aider le lycée dans son dialogue avec les autorités locales ».

M. le proviseur remercie Mme Sciortino pour le renouvellement de son appui.

9-Proposition initiale de calendrier scolaire année 2019/2020

36 semaines

5 périodes de travail

4 périodes de vacances

864 heures

M. Charlery propose que pour la période de congé de février on vise plutôt la semaine du 16 au 20 février au lieu de la semaine d'avant dans le calendrier proposé, le calendrier de formation continue a été arrêté en étant en congé dans la zone la semaine du 16 au 20 février 2019.

M. Chalhoub fait 2 commentaires. Il trouve le mois de juin très lourd, le mois le plus chaud. Le cycle se termine très tard ... début juillet. Il pense qu'on pourrait raccourcir d'une semaine les vacances du printemps et finir plus tôt et donc terminer le 25 juin. Le second commentaire concerne la date du 12 avril, Pâques, considéré comme jour férié.

M. Charlery dit entendre les arguments mais rappelle que le lycée s'aligne sur l'ensemble de la zone.

Mme Prudhomme ne comprend pas pourquoi nous étions toujours dans ce scénario-là à finir fin juin, et pourquoi là on va jusqu'au 2 juillet.

M. Charlery souligne que c'est une première proposition, ces deux jours de début juillet pourraient disparaître puisque l'on respectera encore le nombre de jours qui serait accepté par le KHDA qui est 172 jours de présence d'élèves.

Je peux considérer que les 2 jours de juillet en moins sont actés et retirés avec le dimanche de pâques à rattraper.

Avis du CE : adoption du calendrier scolaire 2019-2020 à l'unanimité.

10. Questions diverses

→ Questions des parents d'élèves.

1 - question des parents sur l'harmonisation des devoirs, et donc sur une certaine surcharge des devoirs à cette période de l'année.

M. Charlery se fera relai de la question, les enseignants sauront être sensibles aussi. Idéalement sur une période chargée, il serait souhaitable qu'on ait un document qui permette au professeur principal de mettre à plat sur la semaine, ou les 15 jours, l'ensemble des devoirs et des évaluations. Le prochain conseil pédagogique pourra questionner ce point-là.

2 - le groupe de la Section Européenne

M. Charlery souligne qu'il y a plusieurs questions sur les dispositifs linguistiques. C'est un élément qui sera au cœur de la préparation de rentrée.

3 - Une autre question sur les cursus linguistiques et sur la réflexion autour du bilingue, la parité horaire 50/50.

M. Charlery informe le conseil qu'il y a eu des échanges avec les enseignants des différents sites pour recueillir leur ressenti et réfléchir à une politique qui favorise d'avantage la mixité et qui permette aussi d'offrir des réponses adaptées à la variété du public du LFIGP. Ces travaux se poursuivent, l'ensemble des comptes rendus des diverses commissions seront bientôt disponibles.

La politique nationale et la politique de l'AEFE est en train de s'assouplir la mise en place des dispositifs à parité horaire. M. le proviseur informe donc le conseil que des évolutions sont à venir sur ces acceptations par la DGESCO et par l'AEFE des dispositifs à parité horaire.

Les représentants des parents d'élèves demandent un courrier destiné aux familles, et une communication afin de permettre aux familles de se positionner avant la date de réinscription pour l'année scolaire 2019-2020

4 – Langues et section internationale

M. Charlery précise que dossier a été déposé, et l'idée en déposant le dossier est d'obtenir le cursus complet.

Le proviseur fait un point sur le dispositif PARLE. Le projet initial comportait 10h sur 26h ce qui représente 40%. Un souci de recrutement sur une des disciplines n'a pas permis la mise en place des 10h. L'horaire a été réduit à 8h /26 h ce qui représente 30%.

On est encore au-delà de ce que permet PARLE, puisque PARLE recommande 25% de l'emploi du temps. Les préconisations de l'AEFE sont respectées.

M. Rigaud exprime son désaccord avec véhémence. La politique des langues du LFIGP ne correspond pas selon lui à une politique digne pour le LFIGP. Il enjoint le M. le proviseur de mettre en place une politique ambitieuse.

5 – Le projet d'établissement

Les parents d'élèves souhaitent des informations sur le projet d'établissement actuel (2017-2019).

M. le proviseur informe le conseil qu'un bilan/analyse sera construit fin 2019. Une évaluation en fin d'année scolaire et une réflexion en début d'année prochaine, septembre/octobre 2019.

6 – Les classes « fléchées » Sharjah

Les représentants des personnels soulignent leur inquiétude concernant des déséquilibres dans la composition des classes. M. le proviseur se défend d'une politique de constitution des langues en fonction des nationalités ou des croyances. Tout comme il n'y a pas de « classe Sharjah », il n'y a pas de classe « à profil Sharjah ».

M. Bouzaoui rappelle les paroles récentes du proviseur : « Vous parliez, et c'est noté dans le compte rendu, de la mixité culturelle, comme un élément fondamental ». Il remarque que lors d'une réunion du personnel, des discussions sont remontées en ce sens. Nous avons constaté que dans certaines classes de 5^{ème} et de 2^{nde}, cette mixité culturelle n'apparaît pas trop.

M. Charlery rappelle qu'il faudrait qu'on soit tous responsables de ne pas véhiculer ce discours-là parce que ce n'est pas une politique de l'établissement, elle est même contraire aux principes des établissements de l'étranger.

M. Lenogue rappelle que nous ignorons tous la nationalité de nos élèves, il n'existe aucun fichier dans l'établissement (sauf factos à la base du passeport), mais tous nos fichiers élèves ignorent la nationalité de ces derniers. Il peut y avoir quelques déséquilibres, mais la consonance des noms n'est pas quelque chose qui nous évoque quoi que ce soit.

7- Le coût de l'anglais à Sharjah



Une représentante des enseignants de Sharjah demande pourquoi on fait payer à certaines familles les coûts du dispositif PARLE, et pourquoi ces coûts ne sont pas étalés sur toutes les familles de Sharjah pour qu'on ait une plus grande différenciation par rapport à nos parcours langue.

M. Charlery précise que c'est un dispositif spécifique qui engendre un surcoût lié aux nouveaux recrutements supplémentaires.

8- Accueil des nouveaux élèves

Les représentants des parents souhaitent connaître les procédures en place en cas de maladie d'un enfant et comment on évite la rupture scolaire. Ou dans le cas d'une scolarité reprise avec 3 semaines de retard.

M. Charlery répond qu'il existe déjà un processus en place. Avec le drive, les enseignants proposent les cours, les exercices sur Pronote. L'équipe de direction et les BVS facilitent la possibilité de faire des photocopies, des élèves peuvent être déterminés dans chaque classe pour accompagner. Le dispositif peut évoluer mais est déjà en œuvre.

9- Question sur les surveillances et les dégradations

Les représentants des parents d'élèves signalent l'absence des portes dans les toilettes des garçons.

M. Charlery informe le conseil qu'effectivement des portes ont été abîmées. Les équipes sont très réactives pour tout remettre en œuvre. Il y a plus de 1500 élèves sur le site, les assistants d'éducation sont sur des missions de surveillance.

M. Charlery précise que les travaux vont avoir lieu, les commandes sont en train de partir. Le temps d'avoir le matériel. C'est quelque chose qui va être en route rapidement.

Les représentants des parents d'élèves se demandent ce qui va être mis à disposition pour les enfants en attendant.

De nouvelles toilettes seront rouvertes ; en nombre suffisant. Dubai Municipalité nous autorise à fonctionner.

Mme Canga-Valles propose de faire des toilettes pour les élèves du collège et d'autres pour les élèves du lycée.

M. Charlery rétorque que cette question a été débattue, au conseil d'hygiène et de sécurité dont le compte rendu pourra circuler. L'idée n'a pas été retenue.

10- Résultats des évaluations des écoles primaires

Enfin les représentants des parents questionnent ces résultats. M. le proviseur précise que ces évaluations seront au cœur des prochains conseils des maîtres et cycles.

11 – Les parents souhaitent connaître la date du prochain conseil du secondaire, qui n'est pas encore connue.

M. Charlery rappelle que l'instance a été installée et validée ce soir. Au mois de janvier/février il y aura certainement une première réunion du conseil du secondaire. Il y en aura deux dans l'année.

→ Question des membres du personnel

12- M. Charlery souligne que les collègues souhaitent avoir des informations sur la politique de recrutement des néo-recrutés.

M. Bouzaoui questionne les contrats de 10 mois, nouveaux dans l'établissement à cette rentrée, de septembre à juin.

M. Charlery répond qu'il s'agit d'une problématique qui sera partagée en réunion RH.

13- Recrutement de contrat locaux

Les représentants font la proposition d'utiliser un barème comme en CCPLA (Commission Paritaire).

M. Charlery précise que cette question ne dépend pas des compétences du conseil d'établissement et que le travail du service RH s'est beaucoup orienté sur la mise à disposition d'un outil qui va permettre de sortir des éléments d'évaluation du dossier des candidats de manière à porter des

éléments de barème, à avoir un premier préfiltre qui soit purement formel et ensuite avoir accès aux éléments carrière, divers projets, et qualifications.

14- Les personnels d'enseignement demandent à être informés quand il y a des journées comme : Halloween, ... pour que les collègues soient prévenus.

M. Charlery insiste, les collègues ont été prévenus. Le calendrier de certaines actions a été validé avec le comité de promo élèves. L'information est ensuite donnée par le CPE en charge de ce dossier, avec un ensemble de préconisations remontées aux élèves, de manière à ce que les aspects de sécurité soient bien respectés.

15- Les enseignants du 1^{er} degré souhaitent avoir connaissance des résultats des élèves en 6^{ème}

M. Charlery annonce que la fin du premier trimestre approchant, les services reviendront vers les écoles pour diffuser les bulletins.

16- Des explications sur l'évolution du statut de l'école sont posées par les représentants des personnels.

Le proviseur comprend les questionnements qui viennent à la suite de la dernière assemblée générale du conseil de gestion. Effectivement, par rapport à la loi émirienne, les associations doivent reprendre leurs modalités d'affiliation par rapport aux services du CDA (Community Development Authority). Le service « Compliance » du LFIGP, la direction et le CDG travaillent aussi sur les statuts de l'établissement avec un cabinet d'avocats français, l'ambassade de France et le consulat général. La communication n'est pas mûre à ce stade. Les services en sont dans la phase de recherche de différentes pistes de manière à pouvoir prendre des décisions collégiales, partagées avec l'appui de tous les protagonistes. M. le proviseur tient à préciser que ce n'est pas une demande de l'AEFE de faire évoluer le statut, c'est une problématique liée au pays d'accueil.

17- Les collègues de l'élémentaire d'Academic city élémentaire souhaitent avoir des éclaircissements sur les modalités de parking au LFIGP.

M. Charlery informe le conseil que des places sont louées à l'Université HAMDAN, de manière à résoudre en partie la problématique du parking, et laisser les espaces devant l'établissement aux enseignants du secondaire. Il engage les personnels à adopter une attitude bienveillante entre collègues des différents sites.

18- les collègues d'AC2 s'interrogent sur l'encadrement des activités de natation.

M. Charlery indique que l'établissement respecte la légalité. Les lois émiriennes imposent d'avoir un « life guard » à disposition, ce qui est le cas du LFIGP et un responsable de la classe (un professeur).

L'ensemble des participants ayant pu s'exprimer et l'ordre du jour étant épuisé, M. le proviseur clôt la séance à 20h08.

Yosr Kanso

Secrétaire de séance

